

LA DIPHTONGUE *oi* DANS LE FRANCO-CANADIEN¹

On a dit du Canada qu'il est « le conservatoire de la vieille langue française du dix-septième siècle ». C'est là un compliment plutôt qu'un jugement, un compliment que nous aurions, certes, mauvaise grâce à dédaigner, puisqu'il atteste notre fidélité au parler de nos pères, mais qu'il ne faudrait pas prendre trop à la lettre.

Si les écrivains du grand siècle ont, selon l'expression consacrée, « fixé » le français, celui-ci n'a pas moins continué de se développer. Son vocabulaire a évolué ; quelques-unes de ses formes grammaticales se sont modifiées ; sa phrase a pris des tours nouveaux ; et sa prononciation a subi des transformations telles que le linguiste Antoine Meillet s'est cru autorisé à dire en 1918 : « Si un écrivain du dix-septième siècle entendait lire ses écrits par un moderne, il les reconnaîtrait à peine. » Au reste, les nombreux archaïsmes qui persistent dans notre vocabulaire, dans notre syntaxe, dans notre prononciation, ne nous viennent pas seulement du siècle de Louis XIV. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter un dictionnaire du vieux français ou une grammaire historique de notre langue. L'étude comparée d'un cas de phonétique,

1. Travail présenté à la section philologique du congrès de l'Acfas tenu à Québec les 7, 8, 9 octobre dernier.

OUVRAGES CONSULTÉS :

THUROT, *De la Prononciation française, d'après les témoignages des grammairiens* ;

ROSSET, *les Origines de la prononciation française étudiées au XVIIe siècle* ;

TALBERT, *Du Dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française* ;

DAUZAT, *Histoire de la langue française* ;

BOURCIEZ, *Éléments de linguistique romane* ;

CLÉDAT, *Manuel de phonétique et de morphologie* ;

DARMESTERER et HATZFELD, *le Seizième Siècle en France* ;

BRACHET, *Morceaux choisis des grands écrivains du XV^e siècle* ;

GÉNIN, *Variations de la langue française* ;

DARMESTERER, *Cours de grammaire historique de la langue française* ;

MARTINON, *Comment on prononce le français* ;

NYROP, *Grammaire historique de la langue française*.

celle des sons que le groupe *oi* (ou *oy*) a successivement pris en France et qu'il a conservés chez nous, va nous permettre de le montrer.

Dans le franco-canadien populaire ou familier, *oi* se prononce de six façons principales : 1° *wè*, avec variantes en *ouè* ou *oè* d'une seule émission ; 2° *wé*, avec variantes en *oué* ou *oé* d'une seule émission ; 3° *wá*, avec variantes en *ouá* ou *oá* d'une seule émission ; 4° *è* ; 5° *é* ; 6° *ó*, avec variante en *on*.

1° *Formes wè, ouè, oè.*— Cette prononciation, où l'é phonétique est ouvert comme dans le français *fer*, est très répandue chez nous. C'est la forme que le groupe *oi* prend ordinairement, surtout dans la dernière syllabe sonore des mots. Elle se fait entendre, par exemple, dans *abattoir, affiloir, ardoise, arrosoir, avoine, avoir, boîte, choix, coiffe, comptoir, convoi, couloir, crachoir, croix, détroit, devoir, doigt, dortoir, dresseur, droit* (subst.), *emploi, empois, endroit* (lieu), *envoi, espoir, falloir, foi, foie, fois, framboise, glissoire, gloire, hachoir, histoire, joie, lavoir, loi, mangeoire, mémoire, miroir, moine, mouchoir, nageoire, noir, octroi, oie, paroisse, passoire, peignoire, pivoine, poire, poivre, porte-voix, pourquoi, préparatoire, prévoir, purgatoire, rasoir, recevoir, réfectoire, renvoi, roi, savoir, soi, soie, soif, soir, soit, territoire, terroir, tiroir, toile, toit, valoir, voie, voile, voir, voix.*

2° *Formes wé, oué, oé.*— Cette prononciation, où l'é phonétique est fermé comme dans le français *été*, est assez commune, elle aussi. On la rencontre dans quelques monosyllabes, tels que *moi, toi, soi, foi, dois, quoi, vois, crois* ; dans quelques syllabes accentuées, comme celles des vieux mots *abreuvoir, arrosoir, battoir, boire, couloir, crachoir, dévidoir, dresseur, entonnoir, histoire, miroir, mouchoir, paroisse, perçoir, pourquoi, rasoir, revoir, saloir, tiroir* ; et surtout dans les syllabes non accentuées des mots où les groupes *oi, oy* ne sonnent pas *é*, ni *ó*, par exemple dans les mots *aboyer, boiser, boiserie, boisson, boiter, choisir, citoyen, cloison, coiffer, croiser, croissance, déboiser, décoiffer, déroiser, demoiselle, déployer, dévoiler, éloigner, emboîter, empoisonner, envoyer, étoilé, exploier, foison, foudroyer, foyer, froideur, froisser, larmoyer, loisir, loyal, loyauté, mitoyen, moineau, moisi, moisir, moisson, moyen, nettoyer, noircir, noyau, noyer* (subst), *oiseau, paroissien, poireau, poison, poisson, poivrer, poivrière, prévoyant, soigner, soirée, soixante, soyons, toilette*

toiture, tutoyer, voiler, voilette, voilier, voirie, voisin, voisiner, voiture, voyage, voyons, voyou.

3° *Formes wâ, ouâ, oâ.*— L'a phonétique de *oi* prononcé *wâ, ouâ* ou *oâ* est très fermé et très long, à peu près comme dans l'anglais *law*. Ces formes se font entendre dans les monosyllabes *bois* (subst.), *mois, noix, poids, pois, trois*, et dans les mots composés où se trouve l'un ou l'autre de ces monosyllabes : *Boisvert, Dubois, Grandbois, Grosbois, hautbois, Lanoix, contrepoids, Trois-Pistoles, etc.*

4° *Forme è.*— Cette prononciation, où l'e phonétique est ouvert comme dans le français *fer*, est peu usitée. On la trouve dans les mots *accroire, adroite, avoine, croire, endroit* (côté opposé à l'envers), *étroite, froide, proie*, et quelques autres.

5° *Forme é.*— La prononciation *é*, pour *oi*, s'entend dans *froidir, refroidir, froideur* (au fig.), *crois, croit*, ainsi que dans quelques mots où le groupe *oy* se rencontre, tels que *broyer, corroyer, côtoyer, croyable, croyais, employer, incroyable, noyer* (verbe), *nettoyer*.

6° *Formes ò, on.*— Cette prononciation, où l'o phonétique est tantôt ouvert comme dans le français *ivrognerie*, tantôt nasalisé, s'emploie surtout dans le groupe *oign*. On la relève dans les mots *empoigner, moignon, poignard, poignée, poigner, poignet, témoignage, témoigner*. Le son *o* ouvert, au lieu de *oi*, se fait aussi entendre dans les mots *poitrail, poitrine, moitié, loyer, noyer* (subst.), *oyez, mademoiselle, voyons, moyen, moyenne*.

Telles sont les diverses résonances des groupes *oi* et *oy* dans le franco-canadien populaire, ou même familial. Ces prononciations sont irrégulières. Aujourd'hui, la prononciation normale de la diphtongue *oi* est *wâ*, avec un *a* plus ou moins ouvert et plus ou moins long, mais jamais fermé ; les seuls mots qui échappent à cette règle sont *oignon* et *poigner*, qui se prononcent *ognon, pogne*, avec un *o* ouvert.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi dans le bon usage. C'est depuis le commencement du dix-neuvième siècle seulement que *wâ* est devenu la prononciation des gens cultivés. Avant de passer définitivement à *wâ*, la diphtongue *oi* a évolué pendant six siècles et pris tour à tour les résonances que nous entendons encore chez nous. Nous allons essayer de le montrer sommairement.

La graphie *oi* s'est introduite dans le français vers le douzième siècle. Elle était un développement des groupes *êi* et *èi*.

Elle se prononce d'abord comme le grec *oi*. Au treizième siècle, ce son *oi* passe à *oé*, puis, par glissement d'accent, à *wé*, qui demeure la résonance presque générale jusqu'au siècle suivant. Le premier élément de *wé* tend ensuite à s'éliminer et, vers la fin du quatorzième siècle, on prononce *é* de même que *wé*.

Au quinzième siècle, une nouvelle évolution se produit : l'*e* phonétique du groupe *oi* s'ouvre graduellement, et les sons *wé*, *oué*, *oé* et *é* passent à *wè*, *ouè*, *oè* ou *è* dans certains mots, puis à *wà*, *ouà*, *oà* et même à *wá* dans quelques-uns. A la fin du quinzième siècle, le groupe *oi* a donc trois sons principaux : *oué*, *ouè* et *ouà*, avec des variantes en *wé*, *oé*, *é*, *wè*, *oè*, *è*, *wà*, *oà*, *wá*. Coquillart fait rimer *paroisse* avec *paresse* et Villon, *cloîtres* avec *fenestres*, *moy* avec *ay*, *poirre* avec *carre*.

Mais la prononciation de *oi* continue de se compliquer. Les sons *wé*, *oué*, *oé*, surtout pendant la première moitié du seizième siècle, dominent chez les gens instruits. Les poètes font rimer *paroisse* (prononcé *paroésse*) avec *pêche-resse*, *estoile* (prononcé *étouèlle*) avec *demoiselle* ou *belle* ; Palsgrave écrit *battouer*, *persouer*, *dressouer*, *mouchouer*, *arroser*, *devidouer*, *salouer*, *tirouer* ; Péletier emploie *moé*, *loé*, *françois*, *voéons*, *quoé que* ; Meigret conseille de dire *roé* ; et l'on relève *loésir*, *joéius*, *loéier*, *loéial*, *roéial*, *moéiènés*, dans Baif. Chez le peuple ou dans la conversation familière, ce sont surtout les sons *wà*, *ouà* et *oà* qui se font entendre. Cette prononciation est attestée par Palsgrave, qui écrit que l'*i* sonne à peu près comme un *a* quand *oi* est, à la fin des monosyllabes, suivi de *s*, *t*, ou *x*, — ainsi que par Henri Estienne, qui, après avoir dit que le peuple de Paris prononce *moas*, *foas*, *troas*, *pqas*, ajoute que beaucoup de gens l'imitent. Notons, en passant, que selon quelques grammairiens du milieu du seizième siècle, les groupes *oi* et *oy* devant une voyelle autre que l'*e* muet se seraient prononcés par *o*, notamment dans *loyal*, *royal*, *moyen*, *moyenne*, etc. Quant aux sons *wè*, *ouè*, *oè*, nés au siècle précédent, ils se propagent lentement, mais de façon continue et irrésistible. Lorsque les écrivains tentent de noter le son de *oi* au moyen de l'orthographe, ils se servent de plus en plus des formes *oè* (ou *oay*), *ouè* (ou

ouay). Pasquier se fait le champion de la résonance *ouè*, et Henri Estienne atteste l'usage de *oè*, particulièrement dans les mots *joyeux*, *moyen*, *loyal*, *loyauté*, *royal*, *monnoyeur*. Cette généralisation de *wè*, *ouè*, *oè*, amène un changement nouveau : le remplacement de ces sons par *è* dans les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel, — dans quelques mots, tels que *droit* (adj.), *endroit*, *froid*, *harnois*, *monnoie*, *roide*, *connoistre*, *paroistres*, — ainsi que dans certains noms de peuples ; et, malgré les protestations des grammairiens du temps, cette modification finit par s'imposer. Pareillement, le son *wé* se réduit à *é* dans quelques verbes en *oyer*, comme *noyer*, *nettoyer*, *effroyer*, ainsi que dans certains mots qui s'y rattachent, comme *effroyable*, qu'on recommande de prononcer *effréiable*. En résumé, les sons *wé* et *wè*, de même que leurs variantes, semblent avoir régné de concert au seizième siècle, tandis que le son *wà* prenait de l'extension, chez le peuple surtout.

Au dix-septième siècle, les sons *wé*, *oué*, *oé*, se maintiennent pendant quelque temps, puisque Brachet affirme qu'à la cour de Louis XIV, on prononçait *un ouéseau*, *la foué*, *le roué* ; mais la prononciation *wè*, *ouè* ou *oè* s'imposera bientôt à la cour comme chez les gens cultivés ; de fait, elle devient le son régulier de *oi*, sauf à l'intérieur des mots où ce groupe est suivi d'une consonne nasale ou d'une voyelle, et elle le reste jusqu'au dix-neuvième siècle, alors qu'elle sera suppléée par *wà*. Quelques traces du son *é* persisteront peut-être, puisqu'on trouve, par exemple, *je cré*, *vous créez*, dans des écrits du dix-septième siècle, et que les grammairiens de l'époque admettent les prononciations *rédi*, *néier*, *dépléir*, *bréieur*, *coréieu*, *baléier*, *fosséier*, *cotéier*, *tutéier*, *nétéier*, *rudéier* ; mais il semble bien que ce son soit vite devenu archaïque ; en tout cas, il ne se fait plus entendre, au dix-huitième siècle, que dans quelques verbes en *oyer* et dans le mot *froideur*, pris au figuré. Le son *è* se conserve aussi dans le discours familier. Il a cours dans les imparfaits, dans les conditionnels et dans quelques noms de peuples, où la graphie *ai* finira d'ailleurs par se substituer à *oi*, et aussi dans un certain nombre de mots, tels que *croire*, *accroire*, *froid*, *froide*, *droit*, *droite*, *adroit*, *adroite*, *endroit*, *étroit*, *étroite*. Corneille écrit même *adraite*, qu'il fait rimer avec *retraite*, La Fontaine, *drète*, *étrét*, *étrètes*, qu'il fait rimer avec *Annète*, *fluet*, *belettes*, et Régnard, *craire*, qu'il

fait rimer avec *contraire*. Cette prononciation disparaîtra au dix-neuvième siècle seulement. Mais au dix-septième siècle, le son en vogue chez le peuple de Paris est *wà*. Les grammairiens en réprouvent l'usage. Tout au plus le toléreront-ils, au dix-huitième siècle, dans quelques monosyllabes, comme *bois*, *mois*, *noix*, *pois*, *trois*, que la plupart des Parisiens prononçaient dès le grand siècle *bouâ*, *mouâ*, *nouâ*, *pouâ*, *trouâ*, avec un « a sourd ». Après une lutte de deux cents ans contre *wè*, *wà* finira par le détrôner à la Révolution, grâce à l'influence des clubs et des réunions populaires.

Enfin, disons, pour terminer ce bref historique, qu'avant le dix-septième siècle, la graphie *oi* suivie de *gn* n'était pas considérée comme une diphtongue ; l'*i* de *oing* ne se prononçait que dans les formes des verbes *oindre*, *poindre*, *joindre*, *rejoindre* ; dans les autres mots, *i* était muet et *o* prenait le son *ou*, et le plus souvent le son *on*. Au début du dix-septième siècle, une confusion se produit ; au lieu de tenir *oign* pour *o* suivi de *ign*, on le traite comme la diphtongue *oi* suivie de *gn*. Mais l'usage hésite entre *oè* et *o* pur. Oudin, par exemple, constate que « *oi* devant *gn* se prononce comme *o* simple... ; excepté *tesmoigner*, et ses descendants » ; Duez dit que *oi* se prononce comme *o* dans *oignon*, *roignon*, *poignard*, *empoigner*, *tesmoigner* ; Richelet, dans son dictionnaire, admet les graphies *poignard* et *pognard*, *poignée* et *pognée*, *poignet* et *pognet*, *empoigner* et *empogner*. Cette hésitation à prononcer l'*oi* du groupe *oign* comme une diphtongue ou par *o* pur persistera jusqu'à nos jours. Nous l'avons noté déjà, *oignon* et *poigne* sont, aujourd'hui, les seuls mots qui, dans la langue soignée, aient conservé la vieille prononciation *ogn* de la graphie *oign*.

Cet historique, tout succinct qu'il est, ne manque pas de jeter une assez vive lumière sur les origines de nos façons de prononcer le groupe *oi*.

En résumé, de toutes les résonances que ce groupe prend chez nous, seule la prononciation de *oign* par *ogn* appartient exclusivement au dix-septième siècle. Les résonances *wè*, *ouè* et *oè*, avant de dominer en France au seizième et au dix-septième siècle, s'y sont implantées dès le quinzisième. Les résonances *wé*, *oué* et *oé*, les premières que la diphtongue *oi* ait prises après avoir cessé de se prononcer comme en grec, étaient déjà sur le déclin à la fin du seizième siècle. Les ré-

sonances *wá*, *ouá* et *oá*, si elles se sont propagées en France au seizième et surtout au dix-septième siècle, remontent au quinzième. La résonance *è* se faisait entendre au quinzième siècle et s'est développée dès le seizième. La résonance *é*, né au quatorzième siècle, était presque générale au seizième dans les verbes en *oyer*. La résonance *ô* pour *oi* ou *oy* suivi d'une voyelle autre que l'*e* muet est du milieu du seizième siècle, et la résonance *on* pour *oi* dans le groupe *oign* est antérieure au dix-septième.

Certes, toutes ces résonances qui ont persisté chez nous se faisaient plus ou moins entendre en France au temps de Louis XIV. Mais ce qui semble remarquable, c'est que le son *wa* avec *a* ouvert, qui était en vogue chez le peuple de Paris sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, soit presque inusité chez nous, dans le parler populaire. De fait, nous l'avons déjà noté, la diphtongue *oi* se prononce généralement chez nous par *wè*, avec *e* ouvert, comme on faisait à la cour et chez les gens cultivés du dix-septième et du dix-huitième siècle. Et pourtant, les pionniers de la Nouvelle-France étaient de condition modeste. Est-ce à dire qu'ils aient retenu mieux que nous les leçons reçues à la petite école ?

L'explication suivante me paraît plus plausible, et en même temps plus séduisante puisqu'elle suppose que les premiers colons de la Nouvelle-France parlaient un français régional, non pas un patois. Nos pères, pour la plupart, venaient des provinces du nord de la Loire, et ils ont sans doute apporté sur les rives du Saint-Laurent la prononciation de leur petite patrie d'origine. Or, on ne saurait trop le répéter, les parlers régionaux, la prononciation des provinciaux particulièrement, retardent toujours sur la langue des classes instruites de la capitale, où se fixe le bon usage. C'est pourquoi il semble tout naturel que, dans le parler populaire, dans la conversation familière, la prononciation de la diphtongue *oi* au Canada ait été tout d'abord et soit restée, en somme, ce qu'elle était déjà en France au seizième et même au quinzième siècle.

L.-P. GEOFFRION.